

Article 8:

La mise en poule se fera 15 minutes avant le début de chaque tableau.

Le tirage au sort public de mise en tableau se fera à la table du juge arbitre à la fin des poules de chaque tableau avec respect des assiettes.

Article 9:

Une tenue correcte et sportive sera de rigueur. Il est rappelé qu'il est interdit de fumer dans le gymnase et aux abords, d'utiliser la colle dans une enceinte autre que celle désignée à cet effet.

Article 10:

Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas de perte, de vol ou d'accident pouvant intervenir lors du tournoi.

Article 11:

Le tournoi ne sera pas interrompu. Un buffet et une buvette seront à la disposition de tous (boissons chaudes et froides, pâtisseries et sandwiches).

Il est interdit de manger à proximité des tables. Merci de mettre vos déchets dans les poubelles prévues et vos places devront être laissées propres.

Article 12:

Le matériel utilisé par les participants devra être homologué par la FFTT. La compétition s'effectuera avec des balles blanches plastiques fournies par l'organisateur.

Article 13:

Le fait de s'engager implique à chaque participant l'acceptation pure et simple du présent règlement.

Article 14:

L'organisation se réserve le **droit d'annuler le tournoi**, de supprimer un tableau ou de modifier la dotation en cas d'inscriptions insuffisantes dans un tableau ou de conditions météo ne permettant pas la circulation routière.

Article 15 : Tableau des récompenses en Euros

	Vainqueur	Finaliste	½ Finaliste	¼ Finaliste
Série A	30 €	15 €	X	X
Série B	40 €	20 €	10 €	X
Série C	50 €	20 €	10 €	X
Série D	60 €	30 €	15 €	X
Série E	70 €	35 €	15 €	X
Série F	80 €	40 €	20 €	X
Série G	80 €	40 €	20 €	X
Série H	100 €	50 €	25 €	10 €
Série I	120 €	60 €	30 €	15 €
Série J	150 €	75 €	40 €	15 €
Série K	250 €	100 €	50 €	20 €
Série L	500 €	250 €	150 €	40 €
Série M	80 €	40 €	20 €	X



Dieppe Universitaire Club

Tennis de Table

**Les 3 & 4 janvier
2026**

(Maison des sports 20 Bis, Avenue Gambetta 76200 DIEPPE)

**15^{ème} Tournoi National
de Tennis de Table
3600€ de dotation**

Inscription possible sur notre site

<https://www.dieppeuctt.fr/tournoi-2026/>

REGLEMENT :

Article 1:

La section tennis de table du Dieppe U.C. organise les 3 et 4 janvier 2026 son 15ème tournoi national à la maison des sports de Dieppe.

Ce tournoi se déroulera sur 36 tables.

Le pointage des joueurs sera clôturé 20 min avant le début de son 1^{er} tableau

Le forfait du joueur sera prononcé 5 min après le premier appel.

Article 2:

Ce tournoi (Homologation FFTT N°) est ouvert aux licenciés traditionnels de la FFTT, **licencié au plus tard le 2 janvier 2026. Si le joueur n'est pas licencié à cette date, il sera désinscrit.**

La présentation de la licence et d'une pièce d'identité sera obligatoire lors du pointage.

Le nombre de points retenus pour les inscriptions est celui inscrit sur la licence de la 1ère phase 2025/2026 (communiqué par la FFTT).

Les « poussins » ne sont pas autorisés à participer à la compétition.

Article 3:

Cette épreuve comporte les tableaux suivants :

Le Samedi 3 Janvier

Tableaux		Caractéristiques	Heure début	Droits inscriptions	Joueurs
A	< 800	de 500 à 799 pts	10 h 30	8 €	72
B	< 1000	de 500 à 999 pts	13 h 00	8 €	72
C	< 1200	de 500 à 1199 pts	14 h 30	8 €	72
D	< 1400	de 800 à 1399 pts	10 h 30	8 €	72
E	< 1600	de1000 à1599 pts	11 h 30	8 €	72
F	< 1800	de1200 à1799 pts	13 h 00	8 €	72

Le nombre d'inscrits par tableau peut être dépassé à condition que le nombre d'inscrits total pour les tableaux:

A+D+E soit au maximum de 216 inscrits et B+C+F soit au maximum de 216 inscrits

Le Dimanche 4 Janvier

Tableaux		Caractéristiques	Heure début	Droits inscriptions	Joueurs
G	< 1300	de 500 à 1299 pts	09 h 30	9 €	72
H	< 1500	de 500 à 1499 pts	08 h 30	9 €	72
I	< 1700	de 500 à 1699 pts	12 h 15	9 €	72
J	Non Num.	De 1300 à non numéroté	09 h 30	9 €	72
K	N°500	de 1500 à N° 500	11 h 00	9 €	72
L	Open	Toutes catégories	13 h 30	9 €	72
M	Dames	Féminines	12 h 15	9 €	24

Il n'est pas possible de s'engager en même temps dans les tableaux I et M

Le nombre d'inscrits par tableau peut être dépassé à condition que le nombre d'inscrits total pour les tableaux:

G+H+J+K soit au maximum de 288 inscrits

Tous les tableaux se dérouleront par poules de 3 joueurs. Les deux premiers seront qualifiés pour le tableau final à élimination directe.

Les tableaux sont ouverts aux féminines et aux masculins excepté le tableau M qui est réservé aux féminines.

Article 4:

Règlement et inscriptions en ligne via Hello Asso, sur le lien suivant :

<https://www.helloasso.com/associations/dieppe-uc-tennis-de-table/evenements/inscription-tournoi-national-b-dieppe-uc-2026>

Pour les engagements par téléphone ou autres, ceux -ci devront être accompagnés des droits de participation (chèque à l'ordre de Dieppe UC TT) et impérativement parvenir au plus tard le Vendredi 2 janvier 2026 avant 18h00 auprès de :

- Mr Pascal CAVECIN / 1750, route de la mer 76119 Ste marguerite / mer

Tel : 02 35 83 85 13 / Port : 06 22 25 93 59 / E-Mail : cavecin.pascal@hotmail.fr

Article 5:

Toutes les parties se dérouleront au meilleur des 5 manches, excepté la finale du tableau L qui se jouera au meilleur des 7 manches.

Article 6:

Un participant ne pourra pas s'inscrire dans plus de 2 tableaux le samedi et 2 le dimanche.

En cas d'élimination en poules, le joueur pourra s'inscrire dans un troisième tableau.

Un joueur absent lors de son premier tableau sera automatiquement désinscrit de ses autres tableaux s'il ne prévient pas les organisateurs de son retard.

Un joueur absent le samedi et n'ayant pas prévenu les organisateurs sera désinscrit pour les tableaux du dimanche.

En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie. »

Seules les absences justifiées (problème de santé ,événements de la vie)avec justificatifs seront remboursées après la tenue du tournoi.

Les inscriptions surnuméraires ne seront pas remboursées.

Article 7:

Le juge arbitre de ce tournoi sera Mr GOUBERT Gaétan (JAN) assisté de Mr POIGNIE Adrien (JA3). Leurs décisions seront sans appel en cas de litiges ou de réclamations. Ce tournoi étant réalisé sous l'égide de la FFTT, il sera fait la stricte application des règlements de cette dernière. Tout point non prévu par le présent règlement sera tranché par le juge arbitre, en accord avec les organisateurs.